

E O G

Le bulletin interne
Kazetenn diabarzh

Dour ha Stêrioù Breizh

Eau & Rivières
de Bretagne

JUILLET - GOUERE
AOÛT - EOST
2 0 2 0
N ° 7
EDIT'EAU



par Vincent Lefebvre, co-directeur d'Eau et Rivières de Bretagne

Cet été, tous dehors !

Les derniers mois ont été difficiles pour tous, notamment pour notre association dont les finances vont avoir à souffrir de toutes les animations annulées. Nous avons tous profité de la période pour faire un pas de côté, pour regarder par la fenêtre, pour sortir au jardin, pour ouvrir grand nos oreilles, gênées habituellement par le bruit continu des moteurs. Et par miracle, nombreux ont été ceux qui ont découvert la nature, ont même pensé un instant qu'elle revenait. Elle se porte mal mais elle n'a jamais vraiment disparu. Nous étions juste sourds et aveugles à ces autres vivants que nous côtoyons comme des étrangers en notre quartier.

Depuis des années, Eau & Rivières de Bretagne multiplie les actions de sensibilisation à la nature à travers ses classes de rivières, ses supports pédagogiques, ses campagnes de sensibilisation... Cette année, nous devons lancer une action d'envergure autour des libellules quand la Covid s'est abattue sur nous. L'équipe pédagogique a dû repenser toute la campagne en mode dématérialisé. L'équipe a été très créative en proposant des vidéos sur les principales espèces de libellules, des concours, des « cahiers nature » toutes les semaines à destination des enseignants et des familles, un Mooc (formation à distance) plein d'humour et pour finir un « cahier de vacances » pour découvrir la nature en famille pendant l'été. Cet été, nous proposons de nombreuses activités dehors, à Pont Scorff ou dans le Trégor, avec les sorties nature ou, pour les plus sportifs, une quarantaine d'animations avec la station sports & nature.

Pour contribuer à lutter contre le « symptôme du manque de nature », nous développerons à l'automne des expérimentations avec des établissements scolaires autour de ce que l'on appelle maintenant « les écoles du dehors » ou « les écoles de la forêt ». Ces dernières sont très développées en Europe du nord et peinent à voir le jour en France. Elles ont été suivies et sont aujourd'hui très documentées. Les études anglo-saxonnes permettent d'affirmer que l'enseignement dehors est bénéfique à bien des égards : il contribue à maintenir les élèves en bonne santé, en particulier par le mouvement du corps ; il participe au développement de la communication, la collaboration, la créativité et l'esprit critique ; il favorise l'acquisition des savoirs en langues, en sciences et en mathématiques ; il aide à la gestion du stress et renforce l'estime de soi.

Au regard des bénéfiques, qu'attendons-nous ? Allez hop, tous dehors !

DANS CE NUMÉRO :



élevages industriels

journées techniques



sorties nature



agenda



algues vertes

KELOÙ AR ROUEDADOÙ - L'ACTU DES RÉSEAUX

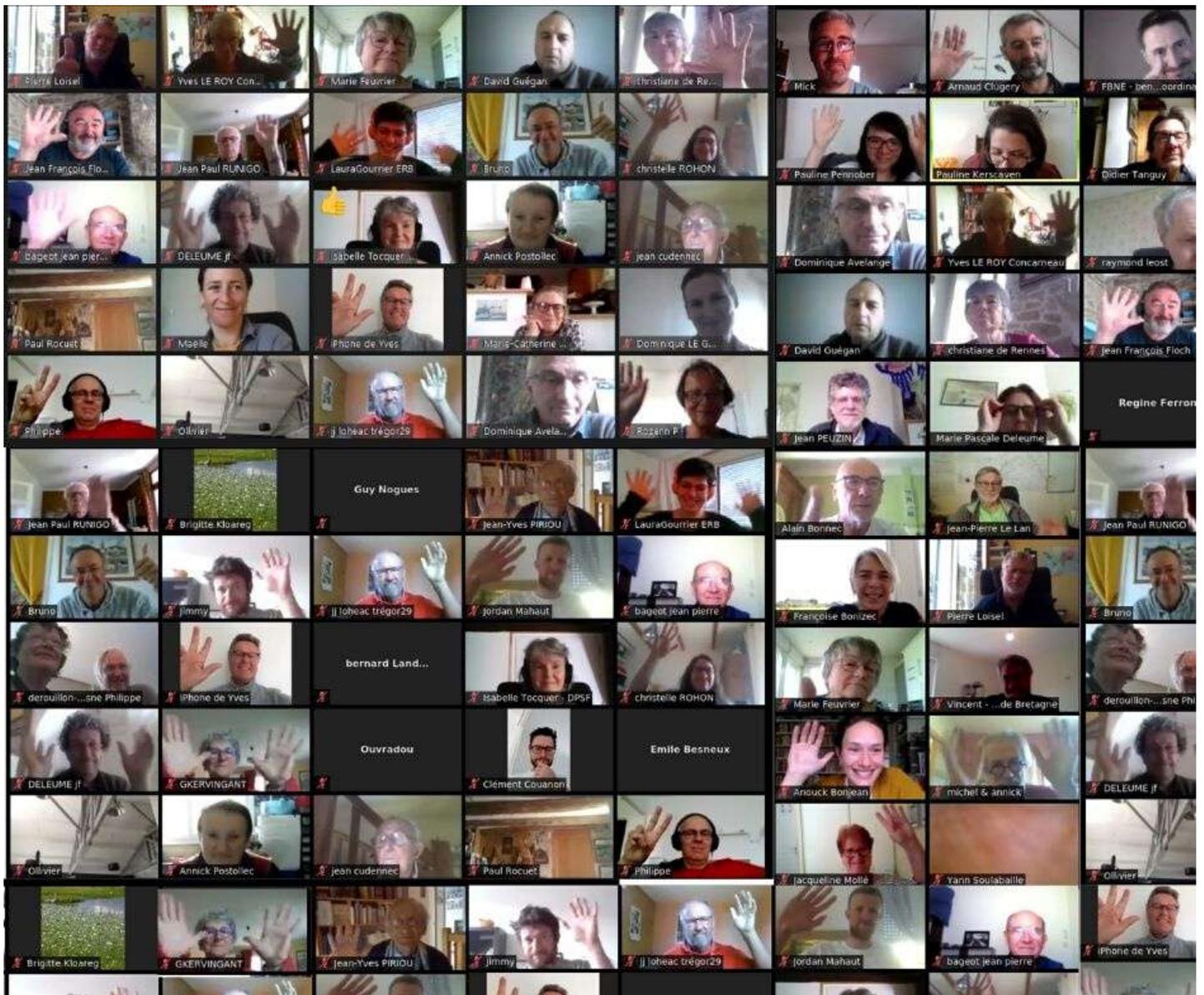
VIE DE L'ASSOCIATION - BUHEZ AR GEVREDIGEZH

Retour sur notre assemblée générale

Samedi 20 juin 2020, Eau et Rivières de Bretagne organisait son **assemblée générale annuelle**. Afin de préserver la santé de tous, les administrateurs avaient fait le choix de tenir une visioconférence.

86 personnes ont pu suivre la présentation des rapports ainsi que du budget 2020. **224 adhérents ont voté**, pour la plupart en ligne, et tous les rapports ont été adoptés à une écrasante majorité.

Durant l'AG, notre association a reçu le **label 1 de la charte Ya d'ar brezhoneg**, des mains de Lena Louarn, vice-présidente de la Région et présidente de l'Office public de la langue bretonne. En lien avec nos engagements pour rapprocher culture et nature, nous allons promouvoir le breton au sein de notre association, notamment via des articles dans notre magazine ou une signalétique bilingue dans nos bureaux.



FORMATION - STUMMADURIOÙ

Le nouveau programme des journées techniques

A cause de la période de confinement, nous avons du reporter certaines journées techniques. Nous vous présentons donc le nouveau programme. Ces formations sont ouvertes à tous nos adhérents et associations membres et ouvertes aux autres membres de la FBNE.

Il s'agit pour notre association de faire connaître les principales évolutions techniques, juridiques, scientifiques, sur des thèmes d'actualité de la politique de l'eau en Bretagne.

Ces journées se traduisent par des interventions de professionnels compétents et des visites sur le terrain.

LES SAGE, INTÉRÊTS ET LIMITES

Légitimité et leur pouvoir décisionnel ? Place des citoyens dans ces instances ? Un SAGE peut-il être ambitieux ? Et quand ça ne fonctionne pas, que fait-on ?

Mardi 15 septembre

Renseignements et inscriptions :
pauline.pennober@eau-et-rivieres.org

LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE, UN VÉRITABLE CONSENSUS ?

La continuité écologique peut-elle s'opérer de manière apaisée ? Cadre juridique et perspectives dans le prochain Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) ?

Mercredi 23 septembre

Renseignements et inscriptions :
brieuc.feroch@eau-et-rivieres.org

COMMENT PRÉSERVER LE BOCAGE POUR PROTÉGER L'EAU ?

Comment préserver le bocage ? Les moyens pour le reconstituer sont-ils suffisants ? D'autres moyens incitatifs existent-ils ?

Jeudi 1er octobre

Renseignements et inscriptions :
mickael.ragues@eau-et-rivieres.org

PESTICIDES ET MÉTABOLITES DANS LE MILIEU NATUREL

Sous produits de pesticides dans le milieu naturel et les filières de traitement : quelles origines ? Quels impacts, Quelles solutions ?

Jeudi 8 octobre 2020

Renseignements et inscriptions :
dominique.legoux@eau-et-rivieres.org

UN ATLAS CULTUREL D'UN FLEUVE, CE QUI PEUT NOUS INSPIRER

Quelles expériences peuvent nous inspirer ? Que doit-on prendre en compte ? Et sur le terrain ? Journée bilingue français / breton. Prezegen divyezhek.

Vendredi 16 octobre 2020

Renseignements et inscriptions :
pauline.kerscaven@eau-et-rivieres.org

L'AGRICULTURE DE CONSERVATION DES SOLS, UN PLUS POUR L'EAU ?

Usages de pesticides, couverture des sols, taux d'humus, ... démêlons le vrai du faux sur l'agriculture de conservation.

Vendredi 6 novembre 2020

Renseignements et inscriptions :
estelle.leguern@eau-et-rivieres.org

LES POISSONS MIGRATEURS, INDICATEURS DE LA QUALITÉ DE NOS RIVIÈRES ?

Quels poissons sont indicateurs de la qualité de nos rivières ? Quel est l'état des populations ? Comment les protéger ?

Jeudi 17 décembre 2020

Renseignements et inscriptions :
vincent.lefebvre@eau-et-rivieres.org

N'oubliez pas notre colloque !

Notre colloque aura lieu vendredi 20 novembre, dans le Trégor près de Lannion. Il aura pour thème l'artificialisation des sols. Le programme détaillé vous sera communiqué dans le prochain Eog !

NOS RENDEZ-VOUS INSTITUTIONNELS HON EMGAVIOÙ GANT AN EMSAVADURIOÙ

Quand nous allons à Loïc Chesnais-Girard...

Le 15 mai dernier, alors que le confinement venait à peine de s'alléger, l'heure était déjà pour la Région à préparer son plan de "redémarrage". Afin d'éviter l'écueil d'une relance aveugle de l'économie, l'exécutif régional consulte, et donne aux associations qui l'

a interpellé dès le début de la crise, l'occasion d'exprimer leur vision des priorités. C'est une délégation composée de la FBNE, du réseau Cohérence et d'Eau et Rivières qui échange, durant 2h par visio, avec le président Chesnais-Girard et son vice-président à l'environnement Thierry Burlot. Pour la Région il faut pouvoir intégrer à ce redémarrage les 38 objectifs de la Breizh-cop, qui font l'objet de nombreuses pressions de la part des élus locaux et des entreprises, qui demandent le report, la suppression de règles, de normes...



Pour les associations, il n'est pas question de remettre en cause la dynamique et les objectifs de la Breizh-cop, mais plutôt de la renforcer. Or, sur ce point, le rythme n'y est pas et son outil majeur de mise en oeuvre, le Sraddet (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires), manque de prescriptibilité. La Région défend sa "méthode bretonne" qui n'impose pas et préfère réfléchir à de nouveaux outils pour éco et socio-conditionner ses aides.

La discussion est riche et les parties décident de se retrouver à nouveau le 22 juin. Ce second round de discussion est l'occasion pour Jean Peuzin, d'Eau et Rivières de rappeler, en présence cette fois-ci du vice-président à l'agriculture, Olivier Allain, que nous soutenons la demande de régionalisation de la Pac, mais à condition qu'elle s'accompagne d'un plan d'installation et d'un projet agricole en réelle rupture avec les fragilités du modèle actuel et surtout une politique régionale d'aide cohérente, qui fixe le cap d'une sortie du modèle industriel. Une nouvelle rencontre devrait avoir lieu après l'été.

... il vient ensuite à nous !

Mercredi 1er juillet, le Centre régional d'initiation à la rivière ouvrait ses portes à de nombreux élus. Parmi eux, Loïc Chesnais-Girard, président de la région Bretagne ; Thierry Burlot, vice-président de la Région en charge de l'eau, président de l'Office français pour la biodiversité et président du comité de bassin Loire-Bretagne ou encore Vincent Le Meaux, président de Guingamp Paimpol Agglomération.

Tous ont pu visiter le château de Lady Mond, découvrir la Maison des économies d'eau et l'aquarium des curieux de nature. Présentation leur a été faite de l'exposition Effet de serre, sur le changement climatique ainsi que de la malle Korridor, outil pédagogique sur la continuité écologique.

Ils ont été guidés par Vincent Lefebvre, co-directeur d'Eau & Rivières et par de nombreux administrateurs de l'association, dont Alain Bonnac, président et Jean Peuzin, secrétaire général.

Cette visite était l'illustration d'un partenariat historique et réussi entre une association et des collectivités; Avec la Région par exemple, nous travaillons sur la formation des citoyens en accompagnant les commissions locales de l'eau, ce qui ne nous empêche pas d'exprimer nos points de vue différents sur certains dossiers régionaux comme celui des déchets ou des marées vertes. D'ailleurs, Loïc Chesnais-Girard l'a rappelé à sa façon : "A Eau & Rivières, parfois, vous nous piquez les fesses !"



KELOÙ AR ROUEDADOÙ - L'ACTU DES RÉSEAUX

RÉSEAU AGRICULTURE & EAU - LABOUR-DOUAR HA DOUR

Eau & Rivières appuie le rapport de Greenpeace sur le rôle des pouvoirs publics dans l'industrialisation de l'élevage en France

Le 18 juin dernier, l'association Greenpeace a publié un rapport intitulé « Fermes-usines : les dessous de l'élevage français ». Ce rapport a été réalisé en collaboration avec Eau & Rivières de Bretagne, malgré le peu de mentions de l'importante contribution de notre association. Le rapport a comme intérêt principal de comparer les différentes situations des élevages industriels sur l'hexagone. Les Côtes d'Armor, le Finistère et le Morbihan se trouvent en tête des territoires en terme de concentration de fermes-usines. Ce terme recoupe en réalité l'ensemble des installations d'élevage soumises à la procédure d'autorisation environnementale. Il s'agit d'un document qui a le mérite de synthétiser avec clarté les problématiques environnementales et économiques des élevages de grande envergure, à garder dans sa bibliothèque avant de répondre à la prochaine enquête publique...

Débat public sur la nouvelle Politique agricole commune (Pac)

La Politique agricole commune (Pac) pour la période post-2020 est actuellement en cours de négociation au Conseil et au Parlement européens. Pour la décliner au sein des états membres, les nouveaux règlements Pac de la Commission européenne prévoient que chaque état établisse un plan stratégique national. Ce plan sera adopté par la Commission européenne qui en évaluera la cohérence et le contenu avant de l'adopter pour la période 2021-2027.

La Commission nationale du débat public (CNDP) s'est saisie de ce débat et bien qu'il ait été suspendu jusqu'au 1er septembre, la plateforme (<https://impactons.debatpublic.fr/>) reçoit et met en ligne les "cahiers d'acteurs". Le cahier d'acteur est une modalité d'expression dédiée aux personnes morales (collectivité territoriale, association, chambre consulaire, syndicat professionnel, organisme public parapublic ou privé...) qui souhaitent faire connaître leur position sur tout ou partie des enjeux mis en débat. Le comité d'échanges de la commission agriculture et eau travaille à la rédaction du cahier Eau et Rivières sous la houlette de son pilote René Kermagorret, assisté de Jean Peuzin qui supplée à l'absence de Estelle Le Guern, chargée de mission agriculture, qui sera de retour parmi nous fin juillet.

Arnaud Clugery

RÉSEAU JURIDIQUE - AFERIOÙ LEZENNEL

Bien fait pour ta tomate !

Suite à des rejets directs de solution nutritive dans le ruisseau du Guermel en juin 2017, un serriste trégorois vient d'être condamné à 50 000 € d'amende (dont 25 000 € avec sursis). Une condamnation qu'Eau & Rivières salue et pour laquelle l'exploitant vient de faire appel.

Deux semaines avant ce délibéré, une nouvelle pollution caractérisée par une eau de couleur rouge avait été constatée au même endroit. Le serriste condamné pour la pollution de juin 2017 a juré haut et fort que ce n'était pas de son fait.

Le petit bassin versant de Guermel ne compte que trois exploitations de serres. Eau & Rivières a saisi la DDTM afin qu'elle lance une inspection de celles-ci afin de mettre en évidence les responsables et qu'enfin cessent ces purges de solutions nutritives.



KELOÙ AR ROUEDADOÙ - L'ACTU DES RÉSEAUX

RÉSEAU POLITIQUES DE L'EAU

Prochain Sdage : des ambitions revues à la baisse ?

Le Comité de bassin Loire-Bretagne, auquel participe Eau et Rivières de Bretagne, est en train de discuter et de rédiger le prochain Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) 2022-2027. En lettre datée du 13 mai 2020, la ministre de la Transition écologique, Elisabeth Borne, donne des consignes concernant les points principaux à prendre en compte : assainissement domestique, pollutions agricoles (nitrate et pesticides), altérations physiques des cours d'eau et équilibre quantitatif des ressources en eau.

Jusque là, rien à dire (encore que ; le milieu marin est oublié !). Mais ensuite, elle fixe un objectif précis de 61 % des masses d'eau en bon état pour 2027, en notant toutefois que « pour les masses d'eau qui ne pourront pas atteindre le bon état en 2027, seules les dérogations permises par l'article 4 de la Directive cadre européenne sur l'eau (DCE) pourront être mobilisées ». Il faut savoir que, jusqu'à présent, l'objectif était de 61 % des masses d'eau en bon état en 2021 (on est actuellement à moins de 35 %) et de 100 % en 2027. **Glisser les 61 % de 2021 à 2027, ce n'est donc pas maintenir l'ambition mais bien la réduire.**

Eau et Rivières de Bretagne, en accord avec FNE, souhaite que :

- **la forte ambition générale de TOUTES les masses d'eau en bon état en 2027 soit maintenue ;**
- **que seuls les deux cas précis et justifiés de reports de délais permis par la DCE** soient pris en compte pour déborder jusqu'en 2033 ou 2039 : inertie du milieu qui demande plus de temps de réaction malgré toutes les mesures prises ; et cas des nouveaux paramètres chimiques introduits dans la directive européenne de 2013 (2013/39/UE).

Comme les cas de dérogations potentielles ne sont pas encore identifiés, il nous semble inopportun de fixer un cap précis de 61 %, qui réduit l'ambition et promeut le laxisme. Au contraire, maintenir le cap de 100 %, sauf dérogations permises et justifiées, permet de maintenir une forte ambition pour nos eaux. Pour conclure, Eau & Rivières demande d'accompagner cette forte ambition par plus de moyens financiers et techniques et des outils réglementaires renforcés de l'État.

Jean-Yves Piriou

RÉSEAU BIODIVERSITÉ - BEVLIESSEURTED

Faut-il ou non pêcher le saumon de printemps ?

Autant vous le dire tout de suite, nous ne trancherons pas la question ! Car le débat est vif entre les pêcheurs. D'un côté ceux qui veulent continuer à entretenir leur passion et à veiller sur les rivières. De l'autre, ceux qui pensent que les menaces sont trop nombreuses et que la pêche doit être régulée.

Une chose est sûre, l'enjeu est considérable : 50 % du stock national est en Bretagne et le saumon est classé espèce vulnérable par l'UICN.

[Plus d'informations sur ce sujet sur notre site internet](#)



KELOÙ AR ROUEDADOÙ - L'ACTU DES RÉSEAUX

RÉSEAU MER ET LITTORAL - MOR HAG ARVOR

L'argumentaire interassociatif sur le développement de l'éolien en mer en cours de construction avec la FBNE

France Nature Environnement (FNE) a confié à la Fédération Bretagne Nature Environnement (FBNE) la réalisation d'un outil à destination de tous les publics pour s'approprier les enjeux, monter en compétence dans le domaine des énergies marines renouvelables, et s'impliquer sur les territoires en coordination avec les structures associatives.

FBNE crée l'outil-guide Eoloscope marin dans la lignée des outils -scope de FNE, avec un groupe associatif comprenant Bretagne vivante, Eau & Rivières et FNE Pays de la Loire.

L'Eoloscope s'inscrit dans la perspective du débat public annoncé pour cet été (Appel d'offres développement commercial au large de Groix et Belle-Ile). C'est un projet fédéral qui bénéficiera à tout le mouvement national FNE (dont Méditerranée).

L'attente de FBNE pour le groupe associatif porte avant tout sur la section « aide au positionnement » de l'Eoloscope. Un soin particulier sera également apporté aux volets social et économie.

Guy Bézille

Évaluation du Plan de lutte contre les algues vertes (Plav)

Alors que la saison des marées vertes bat son plein, avec son lot habituel de surprises (démarrage tardif au nord et inquiétudes au sud), l'association est mobilisée autour de deux rapports attendus. Le premier mené par la Cour de comptes, intègre Arnaud Clugery dans son comité de suivi, et poursuit son travail débuté en novembre 2019. Il s'est réuni le 1er juillet pour l'examen des premiers travaux, publication attendue pour la fin 2020.

Le second est un rapport d'évaluation à mi-parcours intégré au Plav2 et piloté, celui là par le comité régional. Il est suivi de près par Jean-Yves Piriou et Jean Hascoet et tout le réseau des adhérents impliqués dans les chartes locales.

Retrouvez les contributions des associations du mouvement à la page Marées vertes du site, rubrique Saga.

Arnaud Clugery

RÉSEAU DÉCHETS ET CARRIÈRES

Où en est le Plan régional "déchets" ?

Comme annoncé (1), le plan régional déchets de Bretagne (le PRPGD) a été examiné avec la plus grande attention par Eau & Rivières de Bretagne.

En enquête publique, Eau et Rivières a réaffirmé que le projet était très insuffisant, en particulier par son caractère non contraignant, force arguments à l'appui.

Mais rien n'y a fait, le plan est resté identique de ce point de vue, le conseil régional l'a validé et envoyé au ministère. Le CA d'ERB a donc décidé à l'unanimité de déposer dans un premier temps un recours gracieux, en co-rédaction avec l'association nationale Zero Waste France et ses groupes locaux bretons rappelant à la région ses obligations réglementaires de planification, indispensables pour que tous les acteurs de terrain développent de façon concordante et cohérente leurs projets.

La spécificité de la Bretagne est avérée, en matière d'agro-industrie et d'élevage, entraînant la production d'un tel volume de matière organique qu'on en a trop et qui deviennent donc des déchets.

Certes, certains industriels sont ravis de proposer la construction d'usines de méthanisation alimentées par ces effluents, installations désastreuses du point de vue de l'environnement.

Ont donc été pour la Nième fois énoncés les carences du plan sur les sujets principaux que sont les déchets ultimes qu'il faut réduire pour éviter l'enfouissement et l'incinération, la gestion séparée des biodéchets, l'extension des consignes de tri et la tarification incitative. Serons-nous entendus ou devons-nous hausser le ton ?

Jean-Pierre Le Lan



NOS FÉDÉRATIONS - OMP KEVREADOÙ

Pour une Bretagne résiliente

Pour une Bretagne résiliente, solidaire et vivante face aux crises, la Fédération Bretagne Nature Environnement appelle à une éco-socio conditionnalité des aides publiques et à de la coopération dans les territoires. Tous les élu.e.s bretons ont été interpellés. 180 associations et organisations ont signé cette lettre, dont Eau & Rivières bien-sûr.

[Retrouvez la lettre et le détail de l'opération sur notre site internet.](#)



Des solutions fondées sur la nature

Urbanisation, exploitation intensive des ressources naturelles, changement climatique, disparition de la biodiversité : les scientifiques alertent sur les conséquences de notre modèle de société sur notre planète. Pourtant, France Nature Environnement et ses associations membres l'affirment : **des solutions concrètes et efficaces existent**. Elles sont basées sur la nature, partout et au plus près de chacun.e, dans tous les territoires.

Au travers d'une **série de documents pratiques**, France Nature Environnement invite l'État et les élu.e.s à se saisir de ces solutions pour agir en faveur de territoires vivants.

Les Solutions fondées sur la Nature sont des actions visant à **protéger, restaurer et gérer de manière durable les écosystèmes**. Elles ont un double intérêt : préserver la biodiversité et assurer le bien-être humain face aux enjeux actuels d'étalement urbain, de risques naturels (inondations, submersion marine, canicule), de sécurité alimentaire, d'eau potable, de changement climatique...

Que l'on parle de sols vivants, de forêts préservées, de rivières en bon état, de milieux humides fonctionnels, de réseaux de prairies bocagères, de pollinisateurs en bonne santé, tout concourt à agir au plus près du terrain : il s'agit bien ici d'intérêt mutuel. La nature y gagne, et les territoires qui prennent ainsi soin des cycles naturels, du bon état des milieux et des espèces sauvages, ont aussi tout à y gagner.

Pour présenter ces enjeux à vos élu.e.s et permettre à chacun de mieux les appréhender, France Nature Environnement a réalisé une plaquette abordant les Solutions Fondées sur la Nature et leur application dans divers domaines (sols, forêt, gestion de l'eau, urbanisation).

[Télécharger ici la plaquette de FNE](#)



E BREZHONEG

Ur strollad brezhonegerien e Dour ha Stêrioù Breizh !

Me soñj e vefe ur mennozh mat krouiñ ur strollad brezhonegerien e Dour ha Stêrioù Breizh. Anavezout a ran un toullad izili gouest da gaozeal met sur a-walc'h ne anavezan ket holll ac'hanoc'h c'hoazh ! Ma vefemp bodet un ur strollad e c'hellfemp kinnig emvodoù, baleadennoù war dro an natur, pennadoù... ha plantañ muioc'h c'hoazh ar yezh er gevredigezh. En ur sinaén ar garta Ya d'ar brezhoneg, e fell deomp ivez krouiñ ur rubrikenn war hon lec'hienn gant pennadoù e brezhoneg.

Ma z'oc'h dedennet evit eskemm pe evit skrivañ, kasit din ur postel : pauline.kerscaven@eau-et-rivieres.org

Pauline Kerscaven



Bezhin glas estroc'h evit en eizh pleg-mor kustum

Breizh a-bezh a zo lakaet e tachad goazus reve sturiad nitrat. Izel-tre eo an niver a bezhin glas a zo en 8 pleg-mor anavet evit ar bezhin glas ar blez-mañ. Met en ur bochad lec'hioù arall a zo bet gwelet get Kreizenn Studi ha Talvoudekaat ar Bezhin (CEVA), bezhin glas hag a vreïn e: gwazh an Intel, pleg-mor Mor bihan Gwened (Izenac'h, gourenez Rewiz), pleg-mor an Oriant. Evit gouiet eh eus 141 lec'h e-men a vez kavet bezhin glas e Breizh a-c'houde 2002.

Ma ne gaver ket bezhin glas en 8 pleg-mor bezhin glas èl e pleg-mor sant Brieg, emañ a-gaoz mard int bet strewet get taolioù avel ar gouiañv hag an nebeut glav a zo bet e-pad ar nevez-hañv.

En ur lâret kement-mañ emañ ret kompren d'eus ket arriv bezhin glas en 8 pleg-mor a-gaoz an amzer ha n'eo ket a-drugarez d'ur cheñchamant bennak er feson da labourat an douar ! Ar bezhin glas a zo ur walenn vras evit Breizh. Degouezhet int dre ma ne jaoj ket hor feson da broduiñ boued d'hor bro. N'eo ket an heol a zo kaoz d'ar saotradur-se daousto pezh a lâr tud ar stad.

Ouzhpenn-tra, er Mor bihan, ar bezhin glas-se a vez kavet lies a-walc'h àr ar lec'hidieg hag emañ diaes-tre o serriñ. Neoazh, ne faot koll spi, rak èl bepred, ar prefeti ha kambr ar labour-douar a labour hep arsav, dorn-ha-dorn evit kreskat ar « MTD (meilleures techniques disponibles) ». E-raok an hañv-mañ, ni hor bo, er Mor bihan un « drone » evit sunañ bezhin glas !



Algues vertes en dehors des 8 baies traditionnelles

Toute la Bretagne est bien classée en zone vulnérable au titre de la directive nitrate. Cette année le niveau de développement des algues vertes est exceptionnellement bas sur les 8 baies algues vertes. Mais sur beaucoup d'autres sites, des algues vertes en état de putréfaction ont été observées par le Centre d'études et de valorisation des algues (Ceva) sur : la Ria d'Étel, le Golfe du Morbihan (Ile aux Moines, Presqu'île de Rhuys), la rade de Lorient. Pour rappel 141 sites d'échouage d'algues vertes sont répertoriés en Bretagne depuis 2002.

Merci les conditions météo !

Si les algues vertes ne sont pas là dans les huit baies à algues vertes comme celle de la baie de Saint-Brieuc, c'est grâce à la dispersion des tempêtes hivernales et aux faibles précipitations du printemps.

Dans ce discours, ce qu'il faut comprendre, c'est que si les algues vertes ne se sont pas massivement développées dans ces 8 baies, c'est bien grâce aux conditions météorologiques et non pas grâce à la modification des pratiques agricoles ! Les algues vertes sont bien un fléau qui touche toute la Bretagne et elles sont le résultat de l'inadaptation de notre mode de production. Le soleil n'est pas le fautif de cette pollution, quoi qu'en disent les représentants de l'Etat !

De plus, dans le Morbihan, ces algues vertes se développent souvent sur des vasières, il est très difficile de les ramasser. Cependant, il ne faut pas désespérer, car comme à l'accoutumée, la préfecture et la chambre d'agriculture travaillent d'arrache-pied, main dans la main pour développer les MTD (meilleures techniques disponibles). Avant l'été prochain, nous aurons dans le Morbihan un « drone » suceur d'algues vertes !

Jean-Paul Runigo et Maëlle Turries

Kenavo Célestin

Célestin Le Roux nous a récemment quitté. Plusieurs années durant, il a été notre représentant à la commission locale de l'eau (Cle) du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) de la baie de Saint-Brieuc. Il a participé à l'élaboration de ce Sage, travaillant de concert avec les autres associations. Une mission bien difficile sur ce territoire en proie aux algues vertes.

Il rappelait souvent les taux de nitrates si faibles dans les années 1970 sur cette baie. Comment ne pourrions-nous pas y parvenir à nouveau ? Il dénonçait le fait que jamais les volumes de production n'étaient remis en question. Le prix de l'eau était un indicateur important à ces yeux, tout comme le bon usage de l'argent public.

Célestin faisait partie de ceux, comme beaucoup à Eau & Rivières, qui potassaient les dossiers. Il était bien connu des techniciens du SAGE pour avoir la particularité de demander les documents en version papier. Un homme simple qui reconnaissait toujours le travail accompli.

Fervent bretonnant, lors de notre dernière assemblée générale, il nous avait entonné « Le chant du Léguer », comme on chante lors d'un repas de famille. La grande famille d'Eau & Rivières est triste de perdre un de ses fidèles militants.



Atteinte au bocage, atteinte à la personne

Pas simple d'être sentinelle de l'environnement sur sa commune de résidence.

Ce sont des mésaventures qui arrivent malheureusement à nos adhérents.

L'un d'entre eux en a fait les frais le mois dernier.

L'un de ses voisins, agriculteur de son état, venait d'araser un talus.

Notre adhérent a débuté des démarches seul, notamment auprès de la mairie pour faire connaître les faits. Eau & Rivières, de son côté, l'a soutenu en écrivant elle aussi au maire, comme à la DDTM ou au président de l'agglomération.

Notre sentinelle a reçu peu de temps après la visite de plusieurs membres du Gaec responsables de la destruction. Les menaces verbales ont entraîné une ITT de 5 jours.

Les statuts de nos associations sont clairs. Elle se donne pour objet

"de défendre l'intérêt de ses membres dans le cadre de l'intérêt social de l'association". Nous avons donc déposé une plainte pour ces faits d'intimidation

auprès de la gendarmerie, tout comme pour les faits de destruction du bocage inventorié au plan local d'urbanisme (Plu) de la commune.



Louannec, la saga de l'été !

Des travaux menés par la commune de Louannec pour la création d'un nouveau lotissement avait mis à jour un sol présentant de fortes traces d'hydromorphie et qui n'était pas inventorié comme zone humide. La commune n'avait pas accepté qu'une expertise collective sur cette zone soit menée dans le cadre du Sage, Elle avait, par contre, accordé qu'un expert vienne sur place à la demande d'une autre association. la FAPEL 22. Entre temps, la DDTM et l'OFB s'étaient rendus sur site et concluaient à l'absence de zone humide. L'expert, de son côté, démontrait l'existence d'une zone humide.

La commune a choisi de reprendre les travaux et d'écarter deux lots. Néanmoins, Eau & Rivières n'a pas eu connaissance du zonage précis des zones humides. et il est impossible de savoir si cela permettra d'épargner toutes les zones humides de ce site.

Sa première plainte ayant été classée sans suite, Eau & Rivières a choisi de saisir le procureur sur cette affaire et de mettre en avant les autres infractions commises par la commune dans ce dossier.

Eau et Rivières de Bretagne, partenaire de Terres de Sources, reste vigilante

La démarche Terres de Sources est portée par la collectivité Eau du bassin rennais.

Elle a pour objectif principal d'accompagner les agriculteurs présents sur les aires d'alimentation de captages et plus largement sur les bassins-versants concernés de l'aire urbaine de Rennes, avec un double objectif : favoriser la transition agro-écologique des filières de production agricoles et alimentaires et mettre en œuvre, par les acteurs du territoire, une politique ambitieuse de sensibilisation et d'éducation à la consommation responsable. Tout cela pour améliorer la qualité des eaux. Cette démarche a récemment été récompensée par l'appel à projet « Territoires d'innovation » ce qui lui a permis de bénéficier d'un financement de 20 millions d'euros. Celui-ci se concrétise aujourd'hui par un accord signé avec l'ensemble des partenaires dont fait partie Eau et Rivières. Mais, si nous avons accepté la démarche, nous avons accompagné notre signature d'un courrier portant sur nos points d'alertes.



Nous avons tout d'abord tenu à rappeler que l'objectif premier reste bien la préservation et restauration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, objectif qui nous semble actuellement un "peu" perdu de vue ; Nous avons rappelé notre souhait d'une évolution claire des systèmes de production concernés vers l'agriculture durable en mettant un niveau d'objectifs élevé pour certains critères, notamment la diminution drastique de l'utilisation des pesticides et notre forte réserve par rapport aux références faites aux démarches HVE (Haute Valeur Environnementale) qui ne nous semblent pas assez ambitieuses pour ce projet.

Nous avons aussi tenu à rappeler que notre signature ne vaut pas approbation pour l'ensemble des investissements soutenus dans le cadre du projet et que nous n'hésiterons pas à nous opposer aux projets qui nous apparaissent inadéquats comme le projet de méthaniseur porté par « Couesnon Marches de Bretagne ».

Deux ans de mise en demeure de la Timac, c'est deux ans de trop !

Le 11 juin dernier, nous rencontrons à nouveau la sous-préfecture concernant le suivi de la mise en demeure de la Timac. La création d'une commission de suivi de site (CSS) a bien été confirmée mais, en raison de la Covid-19, l'ensemble des personnes présentes se sont mises d'accord pour la décaler au mois de septembre afin de permettre à l'ensemble des nouveaux élus d'y siéger.

Lors de cette rencontre, il a aussi été confirmé un arrêt définitif des productions à base de sulfate d'ammonium au niveau de l'usine du quai intérieur (et donc des rejets d'ammoniac). C'est une information d'importance car les rejets les plus importants avaient été constatés sur ce site.

Nous avons aussi profité de cette rencontre pour alerter sur le fait que, alors même que nous étions confiné-e-s, des rejets industriels aient pu se poursuivre pendant les périodes de pics de pollution aux particules fines, et ce sans aucune mesure complémentaire. Car contrairement à Rennes, la ville de Saint-Malo ne bénéficie pas d'un plan de protection de l'atmosphère (ce n'est pas une obligation réglementaire pour les agglomérations de moins de 250 000 habitants).

Il a été proposé qu'une réflexion soit engagée au niveau du contrat local de santé pour prendre en compte cette problématique. Nous serons attentifs à sa mise en place.

Aujourd'hui, alors que la mise en demeure perdure depuis bientôt près de deux ans, nous travaillons sur une action en justice commune avec l'aide de notre fédération nationale France Nature Environnement.



Brûler des déchets pour chauffer des serres : bienvenue au XXe siècle !

Un projet de 15 ha de serres chauffées est actuellement à l'étude sur un site de 21 ha au lieu-dit Pellan à Concarneau. Objectif : produire des tomates toute l'année grâce à la chaleur fatale résiduelle de l'incinérateur d'ordures ménagères.

Situé à cheval sur deux bassins versants (celui du Val qui alimente le captage d'eau potable de Brunec et celui du Garlodic, ruisseau qui prend sa source à 500 m au nord du site et qui comprend 5 500 m² de zone humide bordant la zone de projet), ce projet menace la ressource en eau dont le captage d'eau de la ville de Concarneau au premier chef !

Préservation des sols, biodiversité, paysage, changement climatique, gestion des déchets également... les raisons de s'opposer à ce projet sont nombreuses et c'est d'ailleurs l'analyse qu'en a fait la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAE) dans son avis de mars dernier.

Accepter un tel projet dans "le monde d'après" semble totalement irresponsable.

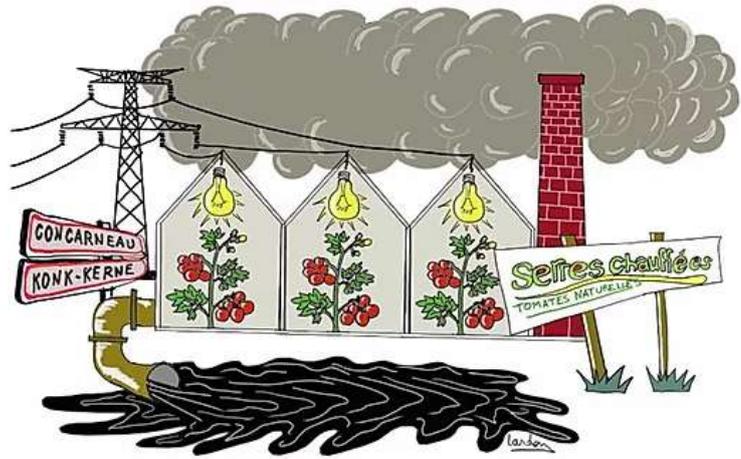
Les nouveaux élus de Concarneau,

Concarneau Cornouaille Agglomération,

et des six communautés de communes du Sud Finistère adhérentes au Syndicat de traitement

des déchets de Cornouaille doivent en prendre la mesure et refuser ce projet en totale contradiction avec les enjeux environnementaux du territoire et les orientations du Sradet (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) de la région Bretagne.

Plus d'infos sur : <https://cscrconcarneau.wixsite.com/monsie>



Stop aux lingettes dans les toilettes

Les Français consomment plus de 200 lingettes à la seconde, soit 7,3 milliards de lingettes par an. Et, depuis le début de l'épidémie de coronavirus, l'utilisation des lingettes désinfectantes est en nette progression ! Le Conseil départemental du Finistère vient de lancer une campagne pour sensibiliser à cette problématique.

Les lingettes, constituées de fibres synthétiques très résistantes, ne sont pas biodégradables et ne doivent donc surtout pas être jetées dans les toilettes. Parce que c'est interdit

(code de la santé publique, loi sur l'eau) mais aussi parce ça peut provoquer des amalgames dans les réseaux des eaux usées, en particulier sur les postes de relevage. Au mieux ce sont des interventions et donc des surcoûts importants d'exploitation (de 250 à 1 000 € pour un débouchage de réseau) qui sont répercutés sur la facture d'eau, au pire ce sont des refoulements d'égouts vers les branchements des particuliers ou des débordements en milieu naturel !

Adoptons un geste simple : les lingettes (et tout déchet solide comme les serviettes, tampons, coton-tige...), c'est dans la poubelle et jamais dans les toilettes !

Encore mieux : ne pas utiliser de lingette jetable. Et préférer le tissu : c'est bien plus écologique

[Plus d'infos sur la campagne du Conseil départemental du Finistère :](#)



Méga poulaillers dans le Morbihan : la MRAE devient plus exigeante

Les associations ont développé des argumentaires contre les méga-poulaillers en Morbihan mais les commissaires enquêteurs n'y ont pas prêté attention... alors que d'autres ont l'air d'y accorder plus de sérieux. La Mission régionale de l'autorité environnementale (MRAE) de Bretagne est missionnée par le préfet qui, avant de lancer une enquête publique sur un projet ICPE, la consulte pour qu'elle donne son avis sur la qualité de l'évaluation environnementale du projet et la prise en compte de l'environnement dans ce projet.

En Morbihan, trois projets de méga-poulaillers (Langoëlan, Néant-sur-Yvel et Plaudren (photo)) sont déjà passés en enquête publique et tous ont reçu un avis favorable du commissaire enquêteur et ont vu leur arrêté d'autorisation signé par le préfet. Dans le cadre de ces dernières enquêtes publiques, nos associations ont soulevé des arguments majeurs :

- dégradation de la qualité de l'air liés aux émissions d'ammoniac et à leurs retombées sur le sol et l'eau et impacts sur la santé environnementale ;
- dégradation de la qualité des cours d'eau et des milieux aquatiques liés aux produits biocides utilisés inhérents à de telles densités d'élevages ;
- bilan carbone désastreux pour la conduite d'exploitation agricole ; notamment la dépendance aux importations de soja du Brésil
- pression de prélèvement sur la ressource en eau, changement climatique et risque de sécheresse.

Rappelons le contexte de l'élevage en Bretagne, première région d'élevage de France alors qu'elle ne représente que 6 % de la surface agricole utile, championne de l'IAA (industrie agroalimentaire) C'est la première région d'emploi avec 15 % de l'emploi IAA français. La Bretagne est « occupée » par l'agrobusiness. Résistons !

Concernant l'utilisation des produits biocides et les impacts sur le climat, la MRAE est dorénavant clairement plus exigeante concernant les deux prochains projets de méga-poulailler (La Vraie Croix et Lauzach).

Elle exige une approche bilan énergétique et bilan carbone du projet dans son ensemble (y compris par-exemple l'alimentation des animaux) qui permettrait de mieux appréhender l'impact réel du projet sur le climat et la consommation d'énergie." Et, concernant les pollutions diffuses, la MRAE rappelle qu'elles "peuvent provenir des pertes de nutriments (azote, phosphore) par ruissellement ou lessivage, de la diffusion de bactéries pathogènes, des résidus de produits vétérinaires issus des déjections animales ou des résidus de produits biocides pour l'entretien des bâtiments". Ce qui n'était pas écrit noir sur blanc dans les avis précédents...

Nous ne pouvons que saluer ces nouvelles exigences qui, nous l'espérons, retentiront sur l'appréciation des commissaires-enquêteurs et des juges. Ces derniers y verront peut-être un biscuit supplémentaire pour fonder la carence de l'évaluation environnementale du projet...et annuler l'arrêté d'autorisation toujours signé par le préfet.

Jean-Pierre Le Lan et Maëlle Turriès



Le contournement de Guidel : un massacre au bulldozer

Le Saut du Renard et ses affluents ont trinqué. Goupil et ses amies, les chauves-souris, les demoiselles, la loutre aussi, soupirent ou s'en vont. La densité, l'implantation et la nature des ouvrages réalisés pour ce contournement expliquent cette détérioration du milieu naturel, cette mise en cause d'un corridor écologique reliant notamment les étangs du Loch à la vallée du Scorff.

Ce projet comprend la création de quatre carrefours giratoires et, pour assurer la continuité hydraulique, la réalisation de neuf ouvrages répartis sur le tracé : buses, passages mixtes et ponts cadres complétés par le creusement de quatre bassins de rétention pour assurer la gestion (et le « réchauffement ») des eaux pluviales. Les atteintes au milieu naturel sur le linéaire de 2,9 km sont consécutives aux traversées des trois ruisseaux impactés, à la modification du lit du Saut du Renard sur 120 m, aux abords du hameau de La Vieille Saudraye et ceci sur un seul bassin versant.

Pour les zones humides, les conséquences portaient initialement sur près d'un hectare de prairies naturelles. Le déplacement du giratoire (ou plutôt la réalisation d'un second giratoire) à Saint-Fiacre prenant en compte les conclusions de l'étude menée au titre de la Loi sur l'eau réduira sensiblement les surfaces humides dégradées. Les conséquences sur le réseau hydrologique sont également importantes. Au terme d'une évaluation réalisée en 2018, la masse d'eau de la Saudraye est jugée en mauvais état et gagner en qualité avec un tracé modifié sera un challenge encore plus difficile.

Les effets de ces travaux sur le milieu naturel ont justifié une demande de dérogation - dit dossier CNPN - pour la sauvegarde d'espaces protégés et des amphibiens. Cette dérogation a été délivrée. Cet obstacle levé après d'autres études antérieures, il ne restera que les requêtes au Tribunal administratif pour invalider le projet. Elles seront déposées par Bretagne Vivante, le Groupe Mammologique breton et Les Amis de Chemins de Ronde. Leurs recours seront rejetés en octobre dernier. Ces étapes franchies, le projet de contournement, vieux de trente ans, conceptuellement dépassé devrait être livré au cours des prochains mois et signer d'une cicatrice la dégradation du paysage.

Pierre-Yves Le Grogneq

Le Conseil départemental envoie nos cours d'eau dans les tuyaux



Dans la même veine, l'autre projet de contournement, celui de Locminé du Conseil départemental est actuellement en enquête publique suite à notre contestation de l'été dernier. Cliquez [ici](#) pour accéder aux documents d'enquête et contactez la délégation pour vous joindre au groupe de travail.

Ce projet contesté par notre association a bien vu sa procédure qualifiée d'illégale par le juge administratif conduisant ce dernier à faire arrêter les travaux et à faire revoir l'écriture du projet porté par le conseil départemental du Morbihan pour qu'il respecte les prescriptions de la loi sur l'eau ! Notre bienveillance citoyenne a été très bien appréciée des juges...

Pierre Loisel



A BELLE-ISLE-EN-TERRE - E BENAC'H

L'aquarium est ouvert !

Après une longue période de fermeture due au confinement, l'Aquarium des curieux de nature rouvre ses portes. Il sera ouvert, durant l'été, tous les jours, sauf le samedi, de 14h à 18h. En plus des poissons, deux expositions sont à découvrir.

Pour les remercier pour leur engagement, Eau et Rivières offre l'entrée gratuite à tous les personnels soignants. Notre manière à nous de leur dire merci !

Et notez bien que l'entrée de l'aquarium est gratuite pour tous les adhérents d'Eau et Rivières.



Le programme de la station sports & nature

La station sports et nature n'a pas chômé pendant l'épidémie et l'équipe a travaillé d'arrache-pied pour une reprise pleine de nouveautés.

Elle a concocté un programme d'animations pour les familles avec une quarantaine de dates. Nous avons aussi travaillé sur des formules à la journée permettant de lier animations sports, animations nature et découverte en autonomie « des choses à voir » sur le secteur.

Au-delà du programme estival, nous proposons désormais des séjours ou des journées défis pour les clubs de sports, les entreprises, les collectivités, et des séjours pour les colonies de vacances ou les structures de loisir.

Dans les jours à venir, nous présenterons un site internet spécifique à la station qui nous permettra aussi de mettre en avant la location de vélo, de VTT, VTT électrique, de faire connaître les 200 kilomètres de sentiers balisés par niveau et surtout de promouvoir le nouveau concept sur lequel nous travaillons depuis plusieurs mois, les « vacances sans moteur » ou comment découvrir notre territoire à partir des gares TGV de Guingamp et Plouaret ou de la petite gare de Plougonver. Cerise sur le gâteau. Nos animations sont gratuites pour les adhérents.

[Le programme est à retrouver sur notre site.](#)



DATE	THEME	HORAIRES	LIEU
06/07	Gymkhana	10h-12h	Callac
06/07	Tir à l'arc	14h-15h30	CRIR
08/07	VTT Famille	10h-12h	CRIR
09/07	Course d'orientation	10h-12h	Vallée des papeteries
14/07	Tir à l'arc	10h-11h30	CRIR
15/07	Course d'orientation	14h-16h	Stade de Belle-Isle
16/07	Jeu d'his de Guingamp	15h-18h	Guingamp
20/07	Gymkhana	10h-12h	Bégard
20/07	Course d'orientation	14h-16h	Vallée des papeteries
21/07	VTT électrique	10h-12h	CRIR
21/07	Gymkhana	14h-16h	Pontrioux
23/07	Jeu d'his de Guingamp	15h-18h	Guingamp
24/07	Tir à l'arc	10h-11h30	CRIR
24/07	Randomnée VTT	14h-16h	CRIR
27/07	Tir à l'arc	10h-11h30	CRIR
27/07	Gymkhana	14h-16h	Pontrioux
28/07	Course d'orientation	10h-12h	Stade de Belle-Isle
30/07	Randomnée VTT	10h-12h	CRIR
30/07	Jeu d'his de Guingamp	15h-18h	Guingamp
31/07	Randomnée pédestre	14h-16h	CRIR
03/08	Gymkhana	10h-12h	Bégard
03/08	VTT Famille	14h-16h	CRIR
04/08	Gymkhana	10h-12h	Callac
05/08	Course d'orientation	14h-16h	Vallée des papeteries
06/08	Jeu d'his de Guingamp	15h-18h	Guingamp
07/08	Tir à l'arc	14h-15h30	CRIR
10/08	Gymkhana	10h-12h	Bégard
10/08	Course d'orientation	14h-16h	Stade de Belle-Isle
11/08	Gymkhana	14h-16h	Pontrioux
12/08	Randomnée VTT Patrimoine	10h-12h	CRIR
14/08	Gymkhana	10h-12h	Callac
14/08	Tir à l'arc	14h-15h30	CRIR
17/08	Gymkhana	10h-12h	Callac
17/08	Tir à l'arc	14h-15h30	CRIR
18/08	Course d'orientation	10h-12h	Vallée des Papeteries
18/08	Gymkhana	14h-16h	Pontrioux
19/08	Gymkhana	10h-12h	Bégard
21/08	VTT à assistance électrique	14h-16h	CRIR
24/08	Tir à l'arc	14h-16h	CRIR
25/08	Kayak	14h-16h	CRIR
26/08	Randomnée pédestre	14h-16h	CRIR

A BELLE-ISLE-EN-TERRE - E BENAC'H

Le programme des sorties nature

Comme chaque été, le Centre régional d'initiation à la rivière vous propose une multitude de sorties nature. Il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges ! Découvrir les plantes médicinales qui bordent nos chemins creux ; partir à la recherche de l'or ; fabriquer des jouets buissonniers et des fusées à eau ; découvrir la faune et la flore des étangs...

Toutes ces animations sont à découvrir sur le petit dépliant que vous trouverez sur notre site internet...

Et, bien entendu, toutes ces animations sont gratuites pour nos adhérents !

Par contre, l'inscription aux sorties est obligatoire. Pour vous inscrire, il faut juste nous passer un petit coup de fil au 02 96 43 08 39.

A très bientôt à Belle-Isle en Terre!

CALENDRIER 2020			
DATE	THEME	HORAIRES	LIEU
21 février	Anoures, mares et beauté	20h - 22h	Rouisy
08 juillet	Rand'eau	14h - 17h	Belle-Isle en Terre
09 juillet	La ruée vers l'or	14h - 17h	Belle-Isle en Terre
10 juillet	Etangs, libellules et belles couleurs	14h - 17h	Plounéin
15 juillet	Sur les traces de Tarka la loutre	14h - 17h	Plounéin
16 juillet	Jouets buissonniers	14h - 17h	Belle-Isle en Terre
17 juillet	Plantes médicinales et gastronomiques	14h - 17h	Callac
20 juillet	Sculptures pour jardin	14h30 - 17h	Belle-Isle en Terre
22 juillet	P'tites bêtes, pas bêtes	14h - 17h	Belle-Isle en Terre
24 juillet	La ruée vers l'or	14h - 17h	Belle-Isle en Terre
27 juillet	Fusées à eau !..	14h30 - 17h	Belle-Isle en Terre
28 juillet	Jouets buissonniers	14h - 17h	Belle-Isle en Terre
30 juillet	Plantes médicinales et gastronomiques	14h - 17h	Belle-Isle en Terre
31 juillet	Etangs, libellules et belles couleurs	14h - 17h	Plounéin
03 août	P'tites bêtes, pas bêtes	14h - 17h	Belle-Isle en Terre
04 août	Etangs, libellules et belles couleurs	14h - 17h	Callac
05 août	Plantes médicinales et gastronomiques	14h - 17h	Belle-Isle en Terre
07 août	Jouets buissonniers	14h - 17h	Callac
10 août	Etangs, libellules et belles couleurs	14h - 17h	Plounéin
11 août	La ruée vers l'or	14h - 17h	Belle-Isle en Terre
12 août	Sculptures pour jardin	14h30 - 17h	Belle-Isle en Terre
13 août	Plantes médicinales et gastronomiques	14h - 17h	Belle-Isle en Terre
17 août	Fusée à eau !..	14h30 - 17h	Belle-Isle en Terre
18 août	Etangs, libellules et belles couleurs	14h - 17h	Callac
20 août	Jouets buissonniers	14h - 17h	Belle-Isle en Terre
24 août	La ruée vers l'or	14h - 17h	Belle-Isle en Terre
26 août	Sur les traces de Tarka la loutre	14h - 17h	Plounéin
27 août	Rand'eau	14h - 17h	Belle-Isle en Terre



LE COIN DES ASSOS - KORN AR C'HEVREDIGEZHIOÙ

Nous voulons des coquelicots - Groupe du Trégor (22)

Dans la continuité des rassemblements devant les mairies le premier vendredi de chaque mois, le groupe coquelicot Trégor a organisé vendredi 5 juin à 18h30 une randonnée pédestre d'une heure autour des ponts de Lannion. Cette marche a rassemblé 160 citoyens qui ont montré que le confinement n'a pas atteint leur détermination pour exiger l'interdiction des pesticides de synthèse et notamment des SDHI. En tête du cortège une banderole rappelait qu'Inès Léraud, journaliste, est poursuivie par les lobbys de l'agro alimentaire breton pour avoir dénoncé leurs malversations et que le procès est fixé début janvier.

Nous, Coquelicots, voulons des paysans. Nous refusons la dictature de l'agriculture intensive qui conduit à une impasse pour l'environnement et qui atteint la santé des agriculteurs et des citoyens-consommateurs.



Tarz Heol (56) : Empêcher l'urbanisation des terres agricoles dans le pays de Lorient (56)



Mi 2017, nous sommes informés d'un projet d'urbanisation (maisons + immeubles) sur 3 ha de terres cultivées en bord de mer à Kerpape, sur la commune de Ploemeur, tout prêt du centre de rééducation (UC au Plu).

Le projet est soumis à enquête publique, fin 2017. Dans le Scot, Kerpape n'est plus un hameau car il rejoint Lomener et Kerroch dans une «centralité urbaine». Ce nouveau jargon est décidé sans publicité et sans concertation avec la population. Cette «centralité urbaine» permettrait en plus un projet de thalassothérapie sur 4 ha de terres proches de Kerpape à Larmor Plage. Cela, nous le découvrons fin 2019 !

Dans ce Scot aussi apparaît le projet de faire une Xième zone industrielle sur 30 ha de très bonnes terres agricoles au Mourillon à Quéven. Il est maintenu malgré toutes les dépositions associatives à l'enquête publique de mars 2017 et un avis défavorable en mai 2017 de la commissaire enquêtrice (à quoi servent les enquêtes publiques ?).

Fin 2018, Tarz Heol a donc fait un recours au tribunal administratif (TA) contre le Scot adopté en mai 2018. Aucune nouvelle à ce jour. Nous avons également engagé un recours contre la commune de Ploemeur (février 2019 ; permis d'aménager les 3 ha à Kerpape) et nous sommes en appel depuis avril 2020. De plus, nous avons déposé un recours gracieux contre le Plu de Quéven adopté fin janvier 2020 (Aui pour les 30 ha ZAC Croix du Mourillon) et nous attendons la réponse.

Evelyne Maho

Rivières et bocage (RBBBM)

Créée en 2002, l'association oeuvre dans l'intérêt général en encourageant une gestion durable de l'environnement à dimension humaine, en respectant « le vivant ». Forte d'une centaine d'adhérents, elle s'inscrit dans un rôle de veille et d'alerte concernant la qualité des eaux des rias, du littoral et le respect du bocage, des zones humides...

Elle a participé activement au chantier des « friches littorales », au combat contre les projets de culture « industrielle » d'algues et récemment contre le projet de méthaniseur à Clohars Carnoët, avec le concours d'associations amies telles que Eau & Rivières, Bretagne vivante, ACR ... Elle se documente aussi auprès des experts de ces associations pour analyser des situations complexes comme le choix d'un mode de carénage « propre » au service des plaisanciers.

Elle participe régulièrement à une surveillance régulière du plancton du Bélon, elle est à l'initiative des rassemblements Coquelicots sur la commune de Moëlan, et dans le cadre des élections communales, elle s'est pleinement inscrite dans une perspective de changement sociétal.



LE COIN DES ASSOS - KORN AR C'HEVREDIGEZHIOÙ

De la source à la mer (22) : Ça grogne à la Rognouse !

La municipalité sortante avait le projet de «restructurer» le hangar d'une ancienne base nautique située à deux pas du site remarquable de la pointe de la Rognouse à Binic-Etables-sur-mer. Il s'agissait de le transformer en une salle destinée à accueillir du public, salle dont la vocation était peu claire.

Les riverains, mais aussi beaucoup d'habitants de cette commune ne l'entendaient pas de cette oreille. Ils refusaient de voir les lois protégeant le rivage tournées au motif qu'il ne s'agissait pas d'une construction nouvelle.

Le projet de l'architecte a suscité de vives réactions lors d'une enquête publique. Le hangar était laid, la restructuration prévue n'y changeait rien.

Mais surtout, ce projet signifiait qu'à terme, la pointe de la Rognouse serait transformée en parking surplombant la mer. Ce parking en cul-de-sac serait un véritable piège pour les utilisateurs de la salle en cas d'incendie car les pompiers ne pourraient pas intervenir dans un espace encombré de voitures.



L'association « De la source à la mer », adhérente à Eau & Rivières de Bretagne, a été active dans la dénonciation de ce projet et a présenté un recours gracieux suivi en cela par les recours gracieux d'une quinzaine de riverains. Ce mécontentement a utilisé les urnes pour s'exprimer. Lors du premier tour des élections municipales, l'équipe porteuse de ce projet a été sanctionnée fortement dans le bureau de vote proche. Les deux listes concurrentes de la municipalité sortante ont annoncé dès avant le premier tour leur intention d'abandonner le projet. A la veille du deuxième tour, l'équipe héritière de la majorité sortante a pu constater lors d'une rencontre organisée sur place que ce projet était rejeté par la population. Elle a dû l'abandonner à son tour en rase campagne (C'est le cas de le dire !).

Nous sommes heureux de constater que quand les citoyens se mobilisent, ils finissent par avoir gain de cause. C'est de bonne augure pour les combats qui s'annoncent dans la baie de Saint Brieuc : la création d'un « Vroum Vroum parc » sur le site de l'aéroport et le quatrième quai sur le port du Légué. Félicitations aux riverains et à «De la Source à la Mer ». Et vive les élections !

Phillipe et Pascale Derouillon-Roisné

L'Apeme et Eau & Rivières alertent sur les Step qui débordent autour de Saint-Malo (35)

Certaines lectures, quoique rébarbatives, peuvent pourtant s'avérer riches d'enseignements. Celle du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement de Saint-Malo Agglomération en fait partie. C'est ainsi qu'un adhérent de l'Apeme, suite à la lecture du rapport de l'année 2018 (publié récemment), nous a immédiatement fait remonter ses inquiétudes. Et il y a de quoi être inquiet car, en 2018, sur les 19 communes du territoire de Saint-Malo Agglomération disposant d'une station d'épuration, **neuf d'entre elles ont eu des dysfonctionnements sur un ou plusieurs de leurs ouvrages.**



Ces dysfonctionnements d'origine et de nature diverses sont d'autant plus graves qu'en janvier de cette année 2020, **la consommation de coquillages a été interdite dans la Baie du Mont Saint-Michel en raison d'une contamination par des norovirus** (virus de la gastro-entérite). Il a rapidement été décidé d'alerter, par un courrier, Saint-Malo Agglomération afin de connaître les mesures mises en place pour remédier à cette situation et les deux Sage concernés. Donc une affaire à suivre de très près !

Pauline Pennober., Marie Feuvrier et Alain Macq

À FAIRE - D'OBER

Un cahier de vacances pour s'amuser et découvrir la nature avec les enfants



Trois questions à Anouck Bonjean, éducatrice à l'environnement

Eau et Rivières de Bretagne publie un cahier de vacances. Pourquoi et pour qui ?

Cet été est un peu particulier, les vacances loin de la maison ont peut-être été annulées. Il faut le prendre comme une bonne nouvelle : il y a tout un monde inconnu à découvrir dans nos campagnes. Dans notre cahier, nous proposons donc à un large public des activités pour redécouvrir les endroits près de chez soi. On y trouve des histoires à partir de 3 ans, des coloriages à partir de 5 ans, des énigmes, des "cherche et trouve" pour les 7 ans et plus, des excursions, des recettes de cuisines. Un enfant de 99 ans pourra y trouver son bonheur !

L'objectif n'est pas de rester enfermés à faire des exercices. Il permet de mettre le nez dehors ?

Tout à fait, nous ne sommes pas faits pour rester enfermés, c'est très mauvais pour la santé ! La prairie, les mares et les fontaines sont beaucoup plus adaptées pour ces mouvements qu'un salon. Le cahier ne peut pas vous prendre par la main pour aller dehors... mais sachez que tout ce qui se trouve dedans peut s'observer en vrai à 5 min à pied ou à vélo de votre salon.

C'est la suite logique de l'écho de la nature, publié après le confinement ?

oui, l'écho de la nature permettait aux enseignants et aux parents de faire une continuité pédagogique, en lien avec le programme scolaire. L'heure est maintenant à la détente, au jeu et à la contemplation.

Retrouvez notre cahier de vacances en cliquant [ici](#) ou directement sur notre site.



Missions libellules : le Mooc d'Eau et Rivières

Cela ne vous aura pas échappé, 2020 est l'année des libellules à Eau et Rivières de Bretagne. De nombreuses animations étaient prévues mais Covid19 oblige, l'équipe des éducateurs a dû s'adapter. L'idée d'un Mooc, plusieurs modules de formation en vidéo, a donc été adoptée.

Aux manettes, Clément Couanon et son double au noeud papillon. Grâce à eux, devenez incollable sur les libellules, leurs habitats, les menaces qui plânent sur elle. Et même des tutos pour apprendre à observer nos rivières !

- Mission 1 : découvrir les habitats
- Mission 2 : l'intimité
- Mission 3 : les bonnes pratiques pour observer
- Mission 4 : classe ou pas classe ?
- Mission 5 : tous déterminés !
- Mission 6 : menacés, protégés, invités ?



[Suivez le Mooc en cliquant ici.](#)

Mooc : Des rivières et des hommes

Conséquence inattendue du confinement : bon nombre de plateformes de Mooc ont proposé leurs contenus en accès libre et gratuit. C'est le cas de la plateforme Fun Mooc et d'un cours intitulé "Des rivières et des hommes".

Sur quatre semaines, suivez un cursus autour de l'hydrographie des cours d'eau, le transport des sédiments, l'érosion, la construction du faciès de la rivière mais aussi l'impact des ouvrages sur les cours d'eau, l'impact de l'urbanisation. etc.

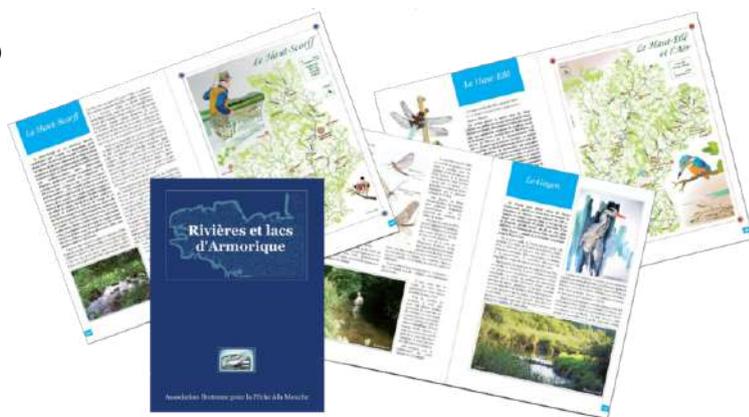
Si de nombreux cours sont très scientifiques avec des formules de calculs peu digests, ce Mooc permet quand même de faire le point sur ses connaissances grâce à une équipe d'enseignants-chercheurs internationaux. A votre rythme et quand vous avez le temps.

À LIRE, DA LENN

Rivières et lacs d'Armorique

L'association Bretonne pour la Pêche à la Mouche (ABPM) vient de publier un livre qui a pour titre "Rivières et lacs d'Armorique". Ce très bel ouvrage de 356 pages réalisé par 90 collaborateurs bénévoles de l'association, décrit une centaine de cours d'eau et lacs du grand ouest. L'ABPM fête ses 25 ans cette année, cet ouvrage de trois livres marquera ce souvenir.

Ce livre peut être commandé à l'ABPM Paul Troël 138 route de Toul Ar Hoat 29470 Lopérhet. 60€ + 10€ de port, ou récupéré dans un dépôt indiqué sur le site de l'association : <http://www.abpm-asso.fr/>



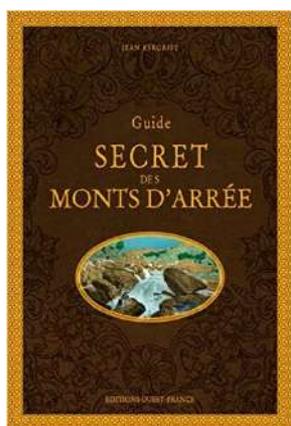
Conseillé pour vous par Didier Tanguy



Jardinage pour les nuls !

Pour ceux qui aimeraient avoir un beau jardin ou un beau balcon, un ouvrage vient de sortir ! Dans 50 plantes pour ceux qui n'ont pas la main verte, vous découvrirez les plantes les plus résistantes. Arbustes, vivaces, fruits et légumes : dans chaque chapitre, l'auteur décrit plusieurs plantes qu'il est difficile de faire mourir ! Avec pour chaque espèce, des conseils, ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas. Exemple, pour les agapanthes : supprimer régulièrement les hampes déflourées, et être patient, la fleur peut mettre 3 ans à arriver !

50 plantes pour ceux qui n'ont pas la main verte, de Jamie Butterworth. Ed Delchaux et Nieslé 19€90



Suivez le clown dans les Monts d'Arrée

Entre landes et tourbières, le regretté clown atomique Jean Kergrist nous invite à la découverte des Monts d'Arrée, territoire protégé (à condition de le défendre) et paradis des randonneurs. Il faut dire que le "paysan farceur et rieur" connaissait le coin comme sa poche ainsi que ses espèces.

Extrait. « La nature est préservée et fragile. Sur l'abrupt des versants, seuls demeurent le violet des bruyères et le jaune d'or des ajoncs ras. La végétation, brisée par les pluies et le vent, ne dépasse pas la dizaine de centimètres. Entre landes et tourbières, les montagnes sont nues et les arbres morts. »

Guide secret des monts d'Arrée, Ouest-France, 144 pages, 14 €.

La rivière en transparence - pour les enfants !

Vous vous souvenez peut-être de cette collection de petits livres chez Gallimard, aux pages transparentes qui laissaient découvrir l'intérieur d'un château fort ou la tanière d'un ours. Cette vieille collection a été rééditée il y a quelques années et un tome est consacré à la rivière. Les pages transparentes sont toujours là et nous plongeons dans la rivière, sa faune et sa flore. Rafraichissant !

Conseillé pour vous par Pauline Kerscaven

La rivière, Ed Gallimard, "mes premières découvertes", 24p + 6 transparents, 9€.



AGENDA - DEIZIATER

A la découverte du Scorff avec Laura

Tout l'été, Laura Gourrier, éducatrice à l'environnement en Morbihan, prend ses quartiers au Moulin des Princes, sur les bords du Scorff. En partenariat avec Lorient agglomération, elle propose de nombreuses animations nature. Une partie d'entre elles seront centrées sur les libellules. Une séance sensorielle est même prévue avec les plus petits, de 1 à 4 ans.

Il faut s'inscrire pour toutes les sorties !

- **8 juillet**, Je découvre la nature avec mes sens
- **9 juillet**, Jouets buissonniers
- **16 juillet**, Animal mystère du Scorff : la loutre
- **17 juillet**, Découverte des p'tites bêtes
- **21 juillet**, Je représente les animaux du Scorff
- **22 juillet**, Rallye becs et plumes
- **23 juillet**, Jouets buissonniers
- **24 juillet**, Découverte des p'tites bêtes
- **18 août**, La vie du Scorff
- **20 août**, Animal mystère du Scorff : la loutre
- **21 août**, Comment je me rends acteur du Scorff
- **24 août**, Découverte de Gudule, la libellule
- **25 août**, La maison de Gudule
- **26 août**, Saisie des adultes volants
- **27 août**, Je représente Gudule
- **28 août**, Rallye nature

Infos et réservations : 06.22.75.74.11 ou : laura.gourrier@eau-et-rivieres.org

Pique-nique des coquelicots du Trégor

Les collectifs de Lannion et de Callac organisent un pique-nique festif partagé, sur la Lieue de Grève pour marquer le lien entre les marées vertes et les pesticides, deux fléaux dont le responsable est l'agriculture industrielle.

Dimanche 19 juillet, 12h30, à Tréduder, sur le parking du Roscoat, apéritif offert !

Rassemblements des coquelicots

Rendez-vous les **vendredis 7 août et 4 septembre**.
On lâche rien !



Réunions départementales

Mardi 1er septembre, 18h30 à 20h30 à la MCE (Rennes), réunion de rentrée ouverte aux adhérents d'Ille-et-Vilaine

Mercredi 2 septembre, 18h, Brest

Lundi 7 septembre, de 17h à 20h, réunion de rentrée ouverte à tous les adhérents du Morbihan

Jeudi 10 septembre, 18h à 20h, baie de Saint-Brieuc

Jeudi 24 septembre, 18h à 20h, Trégor

Un été riche en propositions au Centre régional d'initiation à la rivière

Retrouvez tout le programme du Crir (sorties nature), de l'aquarium et de notre station sports sur notre site internet



AGISSEZ, ADHÉREZ ! KROGIT E-BARZH !

Suite à notre assemblée générale, vous avez été invité.e à **réadhérer à notre association**. N'attendez plus pour le faire : nous avons changé de système et sommes passés à l'adhésion à l'année civile.

Nous proposons également aux **associations membres un nouveau bulletin d'adhésion**.

Tous ces documents sont à retrouver sur notre site internet, dès la page de une, ou en cliquant sur le bouton "Soutenir Eau & Rivières". Bien évidemment, il est possible de (ré)adhérer en ligne, en passant par le site Helloasso.

Une fois votre adhésion réglée, vous serez contacté.e très rapidement par l'animateur ou l'animatrice de la vie associative de votre département. N'hésitez pas à les contacter si vous avez la moindre question.

Initiative | Les indemnités d'élus

Eau et Rivières de Bretagne est une association apolitique, ce qui n'empêche pas ses adhérents de se présenter aux élections.

En pays de Lorient, une adhérente vient de rejoindre le conseil municipal. Fidèle à notre association, elle a décidé de reverser une partie de ses indemnités d'élue à Eau & Rivières.

Vous voulez faire comme elle ?
Contactez Pauline Kerscaven !

NOS PUBLICATIONS - OMP EMBANNADENNOÙ



Notre dernier **magazine consacré aux poisons** est arrivé dans les boîtes aux lettres en mai. Vous le trouvez toujours dans notre réseau de magasins partenaires (liste disponible sur notre site). Nouveauté : **vous pouvez commander et recevoir le PDF de cette revue**. Le tarif de ce document numérique est de 5€, contre 8€ pour la version papier.

N'hésitez pas à consulter régulièrement **notre page sur Calaméo** : nous y publions régulièrement des **fiches pédagogiques, des livrets, des dessins...** Toutes nos archives sont en accès libre et gratuit ! Retrouvez par exemple, notre fiche pédagogique sur la vandoise ou le vairon, notre fiche connaître et agir sur les têtes de bassin versant ou encore notre livret "en remontant la source". Vous pouvez également consulter tous les anciens numéros d'Eog !

À VOUS DE JOUER ! DEOC'H C'HWI DA C'HOARI !

Eog paraît tous les deux mois. Le prochain vous parviendra mi-juillet.

Vous avez une idée d'article ?

Vous avez lu un bouquin, vu un film et vous souhaitez en faire la critique ou l'éloge ?

Vous êtes une association membre et souhaitez communiquer sur une action, un événement ?

Vous souhaitez nous adresser un conseil, une critique ?

N'hésitez pas à contacter Pauline Kerscaven :

communication@eau-et-rivieres.org

ARTICLES À TRANSMETTRE AVANT LE MERCREDI 9 SEPTEMBRE

Merci à tous les contributeurs d'Eog et à Brigitte Pichard pour la correction.